

## « Avec la jeunesse méditerranéenne, maîtriser et construire notre communauté de destin »

### Synthèse du rapport de Monsieur Michel Vauzelle, président de la région Provence Alpes Côte d'Azur

*Par lettre en date du 20 septembre 2012, dont le cadre a été précisé par lettre et décret du Premier Ministre du 1<sup>er</sup> janvier 2013, le Président de la République a demandé à Michel Vauzelle, président de la région Provence Alpes Côte d'Azur, de faire des propositions qui s'inscrivent dans une « Méditerranée des projets ».*

*Michel Vauzelle lui a remis son rapport de 47 pages, intitulé : « Avec la jeunesse méditerranéenne, maîtriser et construire notre communauté de destin », le mercredi 9 octobre 2013.*

*L'intégralité du rapport est disponible à l'adresse suivante : <http://www.elysee.fr/photos/remise-du-rapport-sur-la-mediterranee-des-projets-par-m-michel-vauzelle-2/>*

Ce rapport politique, établit une liste de propositions confortant une vision « projets » de la politique européenne vis-à-vis de l'espace méditerranéen, où tous les acteurs du partenariat, société civile, jeunesse méditerranéenne, Etats, et collectivités territoriales, auraient une place et un rôle à jouer.

À l'image des rencontres de Marseille en 2013 à la « villa Méditerranée », événement durant lequel la jeunesse méditerranéenne a pu débattre au sein même d'assemblées d'élus, l'idée est d'impulser une dynamique vertueuse de dialogue et de concertation, où chacun des acteurs puisse prendre ses responsabilités dans la construction de la méditerranée de demain : « *Il n'y a pas de politique par le haut avec les chefs d'Etat et les ministres d'un côté, et une politique par le bas qui serait celle des élus ou des associations de l'autre* ».

Devant le constat d'un quasi-échec de l'Union Pour la Méditerranée, qui n'arrive pas à établir de politique méditerranéenne qui puisse dans le même temps satisfaire tous ses membres, ce rapport préconise des actions par le bas, soutenues par le haut via une plus grande implication des Etats européens et notamment de la France.

Dans cet esprit de diplomatie participative, de dialogue de peuple à peuple, le but est de mettre en place une « *toile méditerranéenne de coopération et de co-développement, ou la jeunesse des deux rives pourra co-imaginer, co-dessiner et co-gérer des projets communs* ». A ce propos, le rapport souligne l'engagement de la région Provence Alpes Côte d'Azur qui envisage d'ores et déjà de lancer dès que possible, une telle opération « *d'externalisation collective* ».

La question méditerranéenne attend selon l'auteur une réponse lisible et efficace de toutes les parties prenantes car, la méthode de partenariat utilisée jusqu'à présent, a conduit selon lui à « *une multiplication d'actions exceptionnelles, diverse mais dont les instruments sont complexes et trop nombreux* ».

Dans un contexte économique, politique et sécuritaire méditerranéen instable, qui a eu des répercussions sur le peuple méditerranéen et au delà même de l'espace méditerranéen, Michel

Vauzelle positionne la France, de par les valeurs qu'elle porte, « *au centre du lien euro-méditerranéen* ». Celle-ci devrait selon lui, à l'aide de ses moyens politiques, culturels et économiques, « *jouer le rôle que l'on attend d'elle et porter un projet pour la méditerranée* », pour son propre avenir et pour les autres. Elle devrait ainsi, contribuer à « *la recherche d'un nouveau modèle de société, méditerranéen mais aussi latin* ».

Aussi, il insiste sur le fait que ce projet ne doit pas se faire pour la Méditerranée mais « *avec les peuples de la Méditerranée, de toute la Méditerranée, avec ses prolongements à l'Est avec le Golfe et au sud avec le Sahel* », dans un esprit non pas de voisinage mais de cohabitation.

Michel Vauzelle rappelle également dans ce rapport le contexte dans lequel s'inscrit l'espace méditerranéen, actuellement marqué par des massacres, crises, conflits :

- Au nord, une crise morale et financière entraîne un repli de l'Europe et des divisions internes ;
  - Au sud, l'instabilité politique et sécuritaire persiste, (printemps arabe, insécurité au Sahel...).
- L'auteur estime d'ailleurs à ce propos que « *l'intervention de la France au Mali était indispensable pour la Méditerranée comme pour l'Afrique* » ;
- À l'est, la Turquie est « *depuis des années, tenue aux portes de l'Europe* » et la « *question de l'orient* » est toujours aussi marquante (conflit israélo-palestinien, crise syrienne et ses conséquences sur tous les pays voisins...).

Michel Vauzelle considère qu'une paix durable en Méditerranée ne se fera pas par de simples conférences ou déclarations de préoccupations de l'Union européenne car « *c'est le co-développement économique, social et culturel qui nourrit la libération démocratique et la paix* ». Ainsi, selon lui, cette paix ne se fera pas par le haut mais par la société civile.

Dans un contexte d'interdépendance accrue, il considère que la méditerranée « *n'est pas une menace mais une chance pour l'Europe, l'orient et l'Afrique* » et il appelle donc toutes les parties prenantes à prendre leurs responsabilités.

Aussi, face à la menace terroriste venue de la zone saharo-sahélienne, pour l'Europe, le Maghreb et le Machrek, le spectre méditerranéen doit selon lui être élargi à un « *5+5+5* », au coté du Sénégal, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad. Le Maghreb doit ainsi devenir le partenaire de la France au nord mais au aussi au sud et « *être placé au centre d'un système euro-maghrébin saharien* ».

À toutes ces questions, la France a proposé une nouvelle politique en méditerranée : « *des projets dans le cadre d'une démarche à la fois ambitieuse et pragmatique* ».

Mais ce qu'attendent selon lui aujourd'hui les peuples méditerranéen c'est « *le respect que leurs doivent leur responsables politiques et économiques quant à leur situation économique et social* ».

Les Etats doivent donc « *mettre au point non plus des nouvelles institutions décevantes mais de nouveaux outils* ». La société civile doit être entendue mai aussi participer aux responsabilités de la communauté, et il faut donc définir une nouvelle méthode qui donne la priorité à la jeunesse et qui vise une « *nouvelle façon de concevoir la politique* » et avec eux « *un nouveau modèle de société* ».

Selon Michel Vauzelle, la France devrait, en étroite collaboration avec les pays du sud, porter cette dynamique en jouant le rôle d'interface dans le partenariat euro-méditerranéen.

Il s'agira pour elle, d'articuler sa politique avec les instruments existants « *5+5* » et dialogue euro-maghrébin, pour mettre en place de nouveaux outils et nouvelles modalités de partenariat qui prouvent rapidement leur efficacité.

A partir de tout ce constat, Michel Vauzelle formule 8 propositions qui pourraient avoir un écho immédiat, politique et populaire sur la jeunesse méditerranéenne:

#### ❖ **Créer un espace franco-maghrébin de la formation professionnelle**

La formation professionnelle *« est la première réponse au besoin vital d'emplois et donc d'insertion professionnelle des jeunes Méditerranéens des deux rives »*.

Cette question qui jusque là n'a été pensée qu'en terme d'aide au développement ou d'initiatives privées, devra, selon Michel Vauzelle, être transformée en *« une logique de partenariats, sur le modèle de la coopération universitaire »* afin de *« développer et fédérer les ressources et les acteurs autour d'une stratégie d'éducation permanente en direction des jeunes, mais aussi de gestion prévisionnelle des compétences, des qualifications et des effectifs qui soit partagée entre les deux rives »*.

Aussi, l'auteur souligne le rôle important que joueront les régions dans l'élaboration de cet espace, et la nécessité d'un soutien fort de l'Etat dans leurs démarches : *« Si les Etats donnent l'orientation et la lisibilité souhaitables par un geste fort des 5+5 pour la qualification et l'emploi des jeunes, les régions, mais aussi les acteurs économiques de la formation, peuvent, dans le cadre de l'action extérieure des collectivités territoriales, relever ce défi avec la proximité nécessaire. »*

Il s'agira selon le rapport de définir conjointement les missions et les objectifs suivants:

- Développer la formation de formateurs en fonction des besoins de l'appareil de formation et des problématiques rencontrées par les jeunes ;
- Encourager la coopération entre établissements de formation professionnelle des deux côtés de la Méditerranée et l'inscrire dans une démarche globale ;
- Faciliter les modalités et les formalités sud-nord et nord-sud pour des périodes d'études et de stages ;
- Associer les entreprises et les acteurs économiques et sociaux à cette initiative afin de développer une politique de mutualisation des moyens et des actions au service de la qualification des jeunes.

Selon Michel Vauzelle, la France pourrait très rapidement porter cette initiative en mettant à profit les ressources qui existent déjà dans ce domaine au niveau européen comme par exemple la Fondation européenne pour la formation, et en s'appuyant sur la création de *« trois outils particulièrement adaptés aux différentes situations de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie »*.

#### ❖ **Mieux articuler formation, recherche et innovation**

L'articulation entre la formation, la recherche et l'innovation *« est un instrument privilégié de développement, de partenariat et d'une coopération prenant en compte les besoins et les priorités du Sud. La recherche et les échanges scientifiques sont en outre une aide à la prise de décision pour les politiques publiques »*.

Selon le rapport, la France devrait impulser une nouvelle dynamique qui s'inscrive dans la démarche du programme commun de recherche et d'innovation de l'Union et des pays partenaires de la Méditerranée en engageant une réflexion sur des programmes conjoints avec les pays du Maghreb.

L'auteur suggère à ce propos plusieurs propositions :

- Etendre l'expérience des laboratoires mixtes internationaux lancée par l'IRD, qui sont de véritables incubateurs à projets, et qui pourraient notamment être financés par les futurs dispositifs du « voisinage » ou par le prochain programme communautaire pour la recherche

et l'innovation « Horizon 2020 » ;

- Favoriser avec l'aide des régions, les partenariats public/privé, en étendant notamment, à la rive sud de la Méditerranée, des « centres d'excellence de formation technique ».

Ainsi, l'idée est de soutenir « *l'émergence et la structuration d'un réseau d'espaces de travail collaboratif (mutualisation des moyens et des compétences entre développeurs, entrepreneurs, artistes, usagers, chercheurs et étudiants)* ».

#### ❖ Former de jeunes chefs de micro-entreprises

Le développement d'une nouvelle génération d'entrepreneurs « *constitue un enjeu clé pour l'avenir économique et social des pays méditerranéens et ceux du Maghreb tout particulièrement* ». Car ces derniers « *ont besoin d'un environnement favorable, pour la réussite du parcours de création et de développement de leur entreprise* ».

Ainsi, le rapport recommande à la France d'apporter à cette demande, une formation adaptée, mais aussi un cadre juridique et un soutien technique et financier, c'est-à-dire :

- Promouvoir la co-localisation afin de favoriser un maillage de jeunes entreprises entre les deux rives de la Méditerranée ;
- Étendre au Maghreb des dispositifs européens tels que le programme « Erasmus pour les jeunes entrepreneurs » ou encore l'instrument européen de micro-financement ;
- Renforcer, reproduire et pérenniser des dispositifs communautaires existants tels que le programme européen INVEST in.

#### ❖ Créer un espace franco-maghrébin de l'économie sociale et solidaire

L'idée est de faciliter la création d'entreprises dans ce domaine pour conforter l'émergence et le dynamisme de la société civile d'un point de vue entrepreneurial.

Selon Michel Vauzelle, un tel espace ne pourra se dessiner que très progressivement selon un modèle de « pôle de compétitivité » ou « cluster » qui met en réseau les acteurs. Il faudrait à ce titre, mobiliser les régions pour construire un « *compagnonnage d'économie solidaire* » en référence aux démarches de compagnonnage industriel.

La France devrait ainsi peser en faveur de la construction d'un pôle franco-maghrébin de l'économie solidaire en :

- S'appuyant sur un noyau dur déjà existant : la structuration d'un « Pole Med » regroupant des acteurs engagés dans le compagnonnage de l'économie solidaire en Méditerranée (initiatives Med'ESS et COOPMED) ;
- Soutenant l'idée d'un financement participatif pour de micro-projets « crowdfunding ».

#### ❖ Un forum des jeunes de la méditerranée

Les jeunes souhaitent être associés plus étroitement aux processus d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques. Ainsi ce rapport suggère de soutenir la mise en place des « *mécanismes de participation des jeunes à la vie social, tant au niveau local que régional ou national, à travers des conseils nationaux de la jeunesse, parlements de jeunes, conseils locaux, conseils de la vie lycéenne, etc.* », afin que les jeunes de la Méditerranée puissent « *formuler des recommandations stratégiques, comme le font les groupes de réflexion, sur les politiques et instruments financiers destinés à la jeunesse auprès des instances européennes et méditerranéennes* ».

Pour cela l'auteur suggère de:

- S'appuyer sur les différentes initiatives de la société civile qui vont déjà dans ce sens, tel que la fondation Anna Lindh ;
- Plaider pour une transposition dans les pays du Maghreb des dispositions de l'action européenne « Jeunesse pour la démocratie » ;
- s'articuler avec l'agenda méditerranéen, pour préparer les sommets et les rencontres, tels que les 5 + 5 thématiques ;
- Inscrire le forum, dans une esprit de démocratie participative, au cœur d'un large réseau de jeunes, d'associations, de conseils locaux, grâce aux outils numérique, en intégrer cette dimension numérique et la pratique en réseau qui lui est associée, aussi bien dans son mode de fonctionnement que dans les thématiques faisant l'objet de ses travaux.

#### ❖ **Créer une plateforme euro-méditerranéenne de concertation pour la mobilité des jeunes**

Le rapport recommande, pour l'avenir de la France, de l'Europe et de la Méditerranée, de lancer une initiative de concertation pour accompagner et soutenir la mise en œuvre du programme «Erasmus pour tous» dans la région euro-méditerranéenne qui sera lancé dans le cadre du prochain budget européen 2014-2020.

Cette plateforme devra ainsi « réunir les ministères de l'enseignement supérieur, les agences nationales opérateurs pour la Commission du programme Erasmus et d'autres opérateurs nationaux et régionaux », mais devra également, pour une meilleure lisibilité populaire, porter un nom plus acceptable au sud.

Selon Michel Vauzelle, la France devrait, à l'image des partenariats pour la mobilité élaborés par la commission européenne avec le Maroc et la Tunisie, proposer des initiatives concrètes visant une meilleure mobilité des jeunes en méditerranée, en augmentant par exemple les bourses accordées au jeunes méditerranéens, en facilitant les conditions d'obtention de visas ou encore en mettant en place un véritable service de « volontaires euro méditerranéens ».

#### ❖ **Mieux mobiliser la coopération décentralisée**

Le rapport revient tout d'abord sur l'utilité du processus de décentralisation dans l'établissement d'une démocratie de proximité et d'une meilleure gestion des problématiques locales et sur la contribution non négligeable de la coopération décentralisée à la construction d'une « Méditerranée des projets ».

Toutefois, il souligne également les nombreux handicaps dont souffre cette formule : cofinancement nationaux réduits, faible mobilisation en Méditerranée, manque de dispositifs de suivi et d'évaluation, degrés d'autonomie disparates entre les collectivités du nord et du sud...

Afin de renforcer l'action internationale des collectivités territoriales, il faudrait donc établir des relations plus étroites entre elles et les grands opérateurs nationaux tels que l'AFD ou UbiFrance.

Ainsi, selon l'auteur la France devra concentrer tous ses moyens pour que l'articulation de l'action de l'État avec les moyens décentralisés des collectivités régionales et locales soit renforcée et développée. Cette articulation devra en effet « être au cœur de la Méditerranée de projets et au service de la jeunesse. Les initiatives de l'État et des collectivités territoriales doivent être valorisées dans un cadre stratégique commun de l'action extérieure française en Méditerranée par de véritables co-constructions politiques et administratives au service de la jeunesse méditerranéenne ».

### ❖ **Marseille métropole de la politique méditerranéenne de la France**

Ce rapport suggère de faire de la ville Marseille un « pôle de projection » de la politique de la France en Méditerranée.

Sa position géographique, sa composition sociologique, et l'image positive qu'en ont le peuple du sud méditerranéen, sont autant d'atouts qui imposent cette ville comme capitale méditerranéenne.

Il faudrait donc, selon Michel Vauzelle, donner à Marseille et sa région tous les moyens nécessaires qui leur permettraient d'accéder au rang de métropoles et régions capitales de la Méditerranée, afin que la France puisse jouer son rôle et tenir sa place en Europe et dans le monde.

Il tient à souligner également l'importance de ce rôle qui devrait être au cœur de la nouvelle politique de la France en Méditerranée afin de permettre « *la construction d'un pôle économique puissant, un grand port servi par un hinterland aujourd'hui très faible, des « clusters » en liaison avec les capacités de R&D de la première université de France et des grands laboratoires et instituts régionaux de recherche associés notamment au sein du programme MISTRALS* ».

Pour ce faire, l'auteur suggère d'enrichir Marseille et sa région de plusieurs équipements et institutions à vocation méditerranéenne tels que la délégation interministérielle à la Méditerranée.

### ❖ **Coordination interministérielle et dimension européenne**

Pour que cette méditerranée des projets puisse éclore, le rapport insiste sur la nécessité que la France :

- Permette une forte coordination interministérielle et un pouvoir de décision unique pour éviter de nouvelles déceptions ;
- Renforce le lien entre sphères politiques et opérationnelles ;
- Mobilise tous ses moyens et son expertise ;
- Intègre dans sa stratégie ses principales forces économiques, dont beaucoup sont déjà bien présentes dans les pays du Maghreb ;
- Relaye son action dans les ambassades à travers un dialogue permanent avec les Etats partenaires.

La France a selon l'auteur, une légitimité et une expérience en ce qui concerne les pays du Maghreb qui n'égale nulle autre. Elle doit donc, à l'avenir, prendre ses responsabilités.

Dans son rapport, Michel Vauzelle conclue en rappelant tout d'abord que les projets qui existent sont déjà nombreux et concernent plusieurs domaines : culture, sport, économie, et que tout l'enjeu pour l'avenir de l'ensemble des pays méditerranéens, sera de renforcer et développer les initiatives existantes pour, et avec la jeunesse en utilisant une seule méthode : « *la co-élaboration* » et la « *co-gestion* » des projets méditerranéens ».

Par ailleurs, il recommande de mieux « *connaître et reconnaître le rôle de la diaspora et de toute la jeunesse française d'origine maghrébine* », et a une pensée toute particulière pour le peuple libyen.

Enfin, il insiste sur le devoir de la France à prendre ses responsabilités et jouer un rôle beaucoup plus important qu'aujourd'hui, à côté des régions et du parlement européen, car la méditerranée des projets « *doit être d'abord le projet de la France elle-même pour elle-même* ».